

# Mandatez votre cotisation 2009

## Comment faire ?

- Soit en vous adressant directement à votre Secrétaire Départemental,
- Soit auprès du Trésorier, par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre du SNTMA-FO,
- Soit par virement postal au CCP n° 15 562 85 V PARIS,
- Soit par prélèvement automatique en une ou plusieurs fois en remplissant l'autorisation de prélèvement et en joignant un RIB

## et la nouveauté 2009

- Soit par paiement en ligne sécurisée sur notre site internet :

[www.sntma.com](http://www.sntma.com)

en une ou plusieurs fois avec votre carte bancaire CB - VISA ou MASTER CARD

## Les tarifs

Chefs Techniciens	120,00 €
Techniciens Principaux	107,00 €
Techniciens Supérieurs	83,00 €
Techniciens Stagiaires	48,00 €
Contrôleurs Sanitaires Supérieurs	102,00 €
Contrôleurs Sanitaires Classe Normale	80,00 €
Contrôleurs Sanitaires Contractuels	75,00 €
Préposés Sanitaires Vacataires	43,00 €
Agents catégorie C	66,00 €
Agents catégorie B	80,00 €
Agents catégorie A	152,00 €
Retraités - SNTMA - FGR	51,00 €
Retraités - SNTMA - FGR - UFR FO	61,00 €

Ces cotisations sont annuelles et comprennent toutes nos obligations financières vis-à-vis des organismes d'affiliation FO.

Si vous n'êtes pas syndiqués, vous n'êtes pas entendus  
et les autres décident pour vous. **Syndiquez-vous !!!**



**SYNDICAT NATIONAL DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS ET DES  
CONTROLEURS SANITAIRES DES SERVICES DU MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'AGRICULTURE (Personnel Technique)**

Affilié à la Fédération de l'Administration Générale Etat Force Ouvrière

Secrétariat Général : 35, rue Foch - 57130 ARS-SUR-MOSELLE

Je soussigné(e) M. M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> (1) Nom  Prénom

Grade  Nombre de vacances (2)

Affectation (3) (adresse précise)

Tél.

Adresse personnelle

Tél.

Date de naissance :  Email :

déclare adhérer au SNTMA-Force Ouvrière.  déclare renouveler mon adhésion au titre de l'année \_\_\_\_\_

(1) Rayer la mention inutile  
(2) A compléter pour les Vacataires  
(3) Cocher l'adresse de réception du Bulletin.

A \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_

Signature

**BULLETIN D'ADHÉSION ET COTISATION SYNDICALE SONT À FAIRE PARVENIR À : TON SECRETAIRE DEPARTEMENTAL  
OU A PHILIPPE LANIEZ - 24 RUE DU CALVAIRE - 62130 OSTREVILLE**